

Appel de candidatures

- poste vacant au sein du comité consultatif d'urbanisme -

La municipalité de Saint-Alexandre est présentement à la recherche d'une personne intéressée à siéger au comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le comité consultatif d'urbanisme est un groupe de travail composé du maire, de trois élus municipaux et de quatre citoyens. Le conseil municipal mandate ce comité pour étudier des dossiers se rapportant au plan d'urbanisme et aux règlements de zonage, de lotissement et de construction.

Le comité analyse aussi des demandes à propos de règlements liés au contrôle architectural (PIIA), aux règlements sur les dérogations mineures et ceux concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). Pour chaque demande, le CCU doit faire des recommandations au conseil municipal en vue relatives aux projets soumis. Il peut aussi être appelé à étudier des questions soulevées par le conseil municipal en matière d'urbanisme.

Le comité se réunit habituellement le 3^e mercredi de chaque mois à l'Hôtel de Ville. Lorsque les rencontres sont courtes, le comité se réunit parfois en visioconférence. Les séances durent en moyenne une heure. Les membres citoyens sont des membres bénévoles.

La personne retenue se verra confier un premier mandat d'une durée de deux ans mais celui-ci est renouvelable pour un second mandat de deux années supplémentaires. Dès sa nomination, le candidat choisi amorcera son mandat au sein du CCU.

Toutes les personnes qui soumettent leur candidature doivent résider à Saint-Alexandre et montrer un intérêt pour l'urbanisme, l'aménagement, l'architecture et le patrimoine.



De plus, le candidat doit :

- détenir une bonne connaissance du territoire municipal;
- être disponible;
- faire preuve d'impartialité;
- avoir accès à un ordinateur et être capable d'utiliser les logiciels de messagerie électronique et les outils technologiques permettant de participer aux réunions virtuelles.

Quelques aptitudes recherchées :

- dynamisme;
- sens de l'observation;
- sens critique et capacité d'analyse;
- ouverture d'esprit;
- habileté à communiquer et à partager ses opinions.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une courte lettre de motivation au plus tard le 26 septembre 2025 par courriel à info@saint-alexandre.ca ou par courrier postal à l'adresse ci-dessous :

Municipalité de Saint-Alexandre
Comité Consultatif d'urbanisme
453, rue Saint-Denis
Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0

Pour plus d'information, communiquez avec Marc-Antoine Lefebvre par téléphone au 450-346-6641 poste 2 ou par courriel à dg@saint-alexandre.ca.

La municipalité de Saint-Alexandre ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.